



MODULE N°6 : LA DEMARCHE DE PROGRAMMATION URBAINE EN PRATIQUE

JOURNEE 1 : ELABORER LE DIAGNOSTIC ET DEFINIR LES STRATEGIES DE VOCATION EN PROGRAMMATION URBAINE

- INTERVENTION**
- FRANÇOIS MEUNIER, architecte et programmiste, dirigeant d'Attitudes Urbaines
 - DOMITILLE DRUMARE, urbaniste et programmiste, cheffe de projet, Attitudes Urbaines

DATE ET FORMAT Jeudi 2 février 2023, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris)

PRESENTATION La notion de vocation programmatique ou de projet de vocation est une composante déterminante du projet urbain. Elle permet de qualifier le niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage urbaine, d'interroger le « rôle à jouer » de l'opération urbaine dans son environnement élargi, tout en précisant les objectifs programmatiques, spatiaux et opérationnels attendus.

Séquence décisive de la démarche de projet, la définition de la vocation programmatique peut également constituer une étape de réflexion partagée et fédératrice avec l'ensemble des parties prenantes de l'opération.

Dans ce cadre, la construction d'un diagnostic stratégique de programmation associée à la mise au point de scénarios vocationnels exploratoires permet à la fois de partager un état des lieux des contraintes et potentialités du projet avec la Maîtrise d'Ouvrage, tout en organisant les débats et les contributions dans un cadre partenarial potentiellement élargi.

Ce module propose de comprendre comment construire collectivement une réflexion ambitieuse autour de la vocation du projet, et comment la mettre au service de l'émergence d'une vision structurante et opérante pour le projet, en termes de contenus et de feuille de route.

- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**
- Identifier le rôle et situer la séquence d'élaboration de la vocation programmatique dans le cadre d'une démarche de programmation urbaine
 - Distinguer les différents volets à prendre en compte dans la mise au point des scénarios de vocation programmatiques
 - Proposer une méthode adaptée pour élaborer et partager des scénarios de vocation programmatiques en fonction des contextes

PUBLIC Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

PREREQUIS Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.

L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

DEROULEMENT DU MODULE*

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*

MATIN

- La vocation programmatique de l'opération urbaine : définitions, objectifs, applications
- Le diagnostic stratégique articulé aux enjeux d'arbitrages et de vocation programmatique
- Scénarios de vocation : construction, partage et évaluation
- La vocation programmatique comme support de la démarche participative

APRES-MIDI

- Présentation de l'étude de cas
- Mise en situation et échanges autour du cas pratique
- Bilan de la journée

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET ACCES 620,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. **DUREE DU MODULE** 7 heures

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com.
N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.